



3)



Déchetterie communale

Les autorités communales ont accepté que la société franckyfactory prospecte auprès de nos citoyens afin d'obtenir d'éventuel mandat pour le ramassage des déchets à titre privé sous facturation de la dite société.



Défibrillateurs

La fondation Fribourg Cœur avait, en collaboration avec M. Ambroise Savoy, donné un cours d'initiation au mois de juillet 2016. Au vu du vif intérêt démontré par les participants, le prénommé propose, en collaboration avec notre commune, de mettre sur pied un cours approfondi sur l'utilisation des défibrillateurs, ainsi que sur les premiers secours à procurer.

Pour des raisons pratiques, la séance pourrait intervenir un samedi matin (4 heures) et ce pour le prix de Fr. 100.00 à charge des participants.

Merci de vous adresser au bureau de l'administration communale d'ici le 28 février 2017.